

Reichshoffen ou la vie brisée d'un instituteur alsacien

Que de trésors insoupçonnés peut receler un grenier poussiéreux qu'un déménagement oblige à vider ! Quels sentiments de reconnaissance peuvent envahir celui qui découvre que depuis plusieurs générations, ses ancêtres y ont soigneusement déposé les papiers classés «à garder» parce qu'importants à leurs yeux. Ces papiers, véritable patrimoine transmis à leurs descendants, ont constitué au fil des décennies et des siècles de précieux fonds d'archives familiales ; d'aucuns ont pris valeur de documents historiques.

C'est cette aventure que j'ai vécue, m'engageant dans une véritable campagne de fouilles documentaires menées de la Bretagne à la Bourgogne, le plus souvent dans les milieux de l'enseignement. Jean Apollinaire Roux tenait une place toute particulière dans la mémoire familiale grâce à l'immense admiration que lui portait sa fille, ma grand-mère paternelle. Né en 1847 dans l'Yonne, formé à l'École normale d'Auxerre, instituteur pendant quelques années, il avait rapidement intégré l'administration pour devenir directeur des Écoles normales de Clermont-Ferrand puis de Lyon et en 1894, accéder au poste d'inspecteur primaire du département de la Seine. La perspective d'une belle carrière parisienne s'ouvrait à lui. Elle allait être brutalement interrompue en 1899 par son décès à l'âge de 52 ans.

La richesse du fond documentaire qu'a laissé Jean Roux en héritage, permet parfaitement de reconstituer et d'illustrer les divers aspects de ses activités. Ses responsabilités d'inspecteur ont comblé tout particulièrement cet homme brillant, actif et affable, très honorablement connu et apprécié de tous, déjà bien introduit dans les bureaux ministériels.

Le hasard d'une exploration dans les archives de cette période parisienne de sa carrière, m'a fait remarquer il y a quelques mois, un petit dossier constitué de 7 documents, apparemment très anodins, mais où trois éléments ont aiguisé ma curiosité et suscité mon intérêt. Un lieu, Reichshoffen évoquant les horreurs de la guerre de 1870, lors du célèbre épisode de la glorieuse mais vaine charge des Lanciers français contre les Uhlans. Un homme, Émile Meyer, Alsacien de naissance qui choisit délibérément de rester français après l'annexion des provinces de l'Est à l'Allemagne en 1871. Enfin la carrière bouleversée et sacrifiée d'un instituteur plein d'amertume.

Ce sont ces documents complétés par les quelques pièces du dossier administratif officiel d'Émile Meyer¹ que j'ai choisi de présenter ici (fig. 1). Les témoignages sont saisissants, les scènes décrites sont parfois très dures, les sentiments exprimés par le héros sont bouleversants, et l'ensemble est d'une inestimable valeur documentaire².

Les désillusions d'un «Français optant»

Le 8 février 1895, Jean Roux, inspecteur primaire de la Seine, recevait de la direction de l'enseignement primaire un communiqué lui demandant un «prompt rapport et avis» sur la requête présentée par M. Émile Meyer, instituteur à l'école de la rue de Marseille à Paris, en vue d'obtenir une direction d'école. Jean Roux, récemment nommé à Paris, héritait là d'un dossier délicat. En effet, Émile Meyer, Alsacien d'origine, avait été directeur d'école primaire supérieure à Reichshoffen de 1865 à 1871 dans l'enseignement congréganiste et lors du rattachement de l'Alsace à l'Allemagne en 1870, il avait opté pour la nationalité française mais le cours de sa carrière s'en était trouvé bouleversé. Il pensait pouvoir obtenir la direction d'une école dans la capitale, mais ses nombreuses démarches étaient restées vaines. En janvier 1895, découragé, excédé, Émile Meyer décide de s'adresser à la plus haute autorité de l'État et termine sa requête au président de la République par une pathétique menace que Jean Roux prend la peine de recopier lui-même sur une feuille de brouillon :

«Si ma candidature ne lui paraissait pas digne d'attention, qu'[il] veuille au moins me le faire savoir. Il me serait extrêmement pénible de devoir demander la naturalisation allemande pour moi et mon fils. Avant de faire une démarche à l'Ambassade d'Allemagne pour savoir à quelles conditions je pourrais retourner en Alsace, à défaut d'autres influences assez puissantes, j'ai osé prendre celle-ci».

Devant l'émoi manifestement causé en haut lieu par cette dramatique requête, l'inspecteur primaire qui prend connaissance du dossier, agit prudemment. Il n'y trouve il est vrai, outre les requêtes successives de M. Meyer, qu'un rapport d'inspection réalisé en 1893 par M. Auvert, sans doute le prédécesseur de Jean Roux où les appréciations sont sévères³ et la conclusion sans appel : «Je ne crois pas que la candidature puisse être prise en considération».

¹ Archives de Paris, D1T1 57.

² L'ensemble de ces documents familiaux est en cours de versement aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

³ La question des années d'exercice est évoquée. «M. Meyer compte 34 années d'exercice mais sur ces 34 années, il importe d'indiquer qu'il y a 25 années pendant lesquelles il a été instituteur congréganiste public ou libre, et 9 seulement pendant lesquelles il a été instituteur laïque public». Vient ensuite une appréciation peu bienveillante : «M. Meyer est âgé de 55 ans ; il est encore très robuste. C'est un maître d'une valeur moyenne, très laborieux, mais parlant trop et manquant un peu d'autorité».

Se trouvant sans doute insuffisamment éclairé, Jean Roux va donc demander à Émile Meyer de lui fournir des renseignements complémentaires non seulement sur le déroulement de sa carrière mais aussi sur son rôle et son attitude lors de la bataille de Reichshoffen. L'instituteur reprend alors confiance ; il apprécie de trouver chez ce nouvel interlocuteur une réelle écoute. «Vous voulez bien vous intéresser sérieusement à mon sort». Il va donc dans une réponse circonstanciée dès le 14 mars 1895, retracer avec précision les étapes de son enfance, de sa scolarité fortement initiée par ses parents⁴ et de sa carrière d'enseignant.

Au moment de l'entrée en guerre en juillet 1870, il était directeur, depuis cinq ans, de l'École primaire supérieure de Reichshoffen. Cette école avait un statut particulier. C'est en effet la commune qui avait «demandé la création d'une école supérieure mixte quant au culte, pour servir de couronnement aux écoles des trois cultes». Les élèves y étaient reçus sur concours. Le directeur, aidé de trois adjoints, était bien considéré, rencontrait des succès et avait reçu les vives félicitations d'un inspecteur allemand venu assister à sa classe à l'automne 1870⁵.

En 1871, lors de l'annexion des provinces de l'Est à la Prusse, l'Alsacien «refuse de devenir allemand. C'est alors, précise-t-il, que la maison centrale, afin de soustraire quelques jeunes au service militaire allemand, a profité de l'occasion pour l'envoyer dans le Nord de la France» : à Somain, puis à Solesmes où il est chargé en 1872 de créer une importante école avec externat et internat, relevant de l'enseignement congréganiste. Il y reçoit la visite et les compliments de l'inspecteur

⁴ Il semblerait que ses parents aient été eux-mêmes dans l'enseignement.

«Quand j'avais 14 ans, mes parents m'ont placé dans un pensionnat annexé à la maison centrale de mes maîtres à Hilsenheim (Bas-Rhin). Ils avaient l'intention arrêtée de me faire embrasser leur vie. Les braves gens avaient reçu beaucoup de compliments sur mes succès et ma conduite. Je me suis laissé faire. Toutes les fois que j'allais en vacances, je demandais à rester à la maison, mais mes parents ne voulaient rien entendre. C'est ainsi qu'à l'âge de 16 ans, malgré mes répugnances, j'étais engagé. En 1856, le 24 août, à l'âge de 18 ans et 7 jours, j'ai eu le brevet. Dès l'année suivante j'ai été chargé d'une classe. Comme je m'ennuyais beaucoup, j'ai cherché ma consolation dans mon travail et dans les livres.

En 1859, je devais tirer au sort ; j'ai refusé de faire l'engagement décennal. Ma mère est venue me le faire faire. Le 6 août 1860, je me suis présenté à l'examen du Brevet supérieur et j'ai réussi.

Le 10 avril 1861, j'ai été envoyé comme instituteur adjoint à l'école publique d'Huningue (Haut Rhin) : je sortais de la boîte [souligné dans le texte !].

Là j'ai passé mes meilleures heures dans l'étude de la géométrie descriptive, de la trigonométrie et de l'anglais.

Le 15 octobre 1865, j'ai été envoyé à Reichshoffen comme directeur».

⁵ «Voici la traduction exacte des paroles que M. Engel, l'inspecteur allemand m'a dites après avoir assisté une matinée entière à ma classe : vous avez une école modèle. Je viens de la Silésie, pays réputé pour avoir les meilleures écoles en Allemagne. Vous pouvez aller de pair avec elles. Je ne m'attendais pas à trouver dans les écoles françaises des élèves aussi développés, ni les procédés d'enseignement si judicieusement employés».

École de Garçons Rue de Marseille n° 17

Notice individuelle

1° Nom & prénom	Meyer, Emile
2° Date & lieu de naissance	17 août 1838 - Mersheim. (Haut Rhin)
3° Etat civil	marie
4° Charges de famille	un garçon de 9 ans $\frac{1}{2}$
5° Diplômes et Brevets	Brevet supérieur. Certificat d'aptitude pédagogique
6° Titulaire ou stagiaire	titulaire
7° Traitement et classe (date)	2700 fr. - 2 ^e classe, 1 ^{er} janvier 1892.
8° Avantages accessoires	rien
9° Récompenses de la Ville et distinctions honorifiques	de 100 fr en 1886 rien
10° Date de la 1 ^{re} nomination dans la Seine	7 Mars 1883.

Figure 1 – État de service d'Émile Meyer

Etat des services dans l'Enseignement public

Nature des fonctions	Date		Causes de l'interruption de service
	de la nomination	de la cessation de service	
1 ^{er} Inst ^{ad} . Huningue RR	10 avril 1861		
2 ^e Directeur de l'école			
4 ^e sup ^{er} à Reichshoffen	octobre 1865	4 fév 1871	Annexion de l'Alsace à l'Allemagne
3 ^e Inst ^{ad} . Argenteuil (S.O.)	15 avril 1882		
4 ^e Paris inst ^{ad} .	7 mars 1883		

Services hors de l'Enseignement public

Dans l'armée : néant

Dans l'Enseignement libre : 10 ans. Directeur d'une
Ecole-Fensionnat à Solesmes (Nord)

Certifié exact par le soussigné

E. Meyer

Paris le 8 janvier 1894

d'académie de Lille et de l'inspecteur primaire de Cambrai sur ses qualités professionnelles⁶.

En 1881, Émile Meyer envisage de rentrer en Alsace. On lui offre même «un poste d'instituteur dans une fabrique au Wasserling, à condition qu'il renonce à son option⁷». Il refuse cette solution d'autant qu'elle lui ferait perdre ses droits à la retraite française. L'année suivante, il est nommé instituteur adjoint à Argenteuil et en 1883 à Paris. À partir de ce moment, il concentre tous ses espoirs sur une direction d'école. Il multiplie les démarches, arguant qu'il n'y a «aucun accroc dans sa conduite privée» et que ses qualités d'enseignant ont toujours été reconnues. Malheureusement ses demandes restent lettre morte : «il est vraiment malheureux, déplore-t-il, qu'on ne veuille me donner aucune décision, ni espoir, ni refus».

En 1895, la question de sa retraite se pose de façon cruciale. Il a 56 ans et il se trouve n'avoir «que 13 ans de services valables pour la retraite⁸», ce qui lui donnerait un revenu de 800 à 900 F. insuffisant pour vivre avec sa femme et son petit garçon et l'obligerait à rentrer en Alsace en demandant assistance à sa famille. Pire encore, en tant que «Français optant» il y serait sans cesse sous la menace d'être expulsé du pays. Et d'ajouter avec amertume : «quelle naïveté a été mon option !». Devrait-il plutôt retarder son départ en retraite ? Il répond «dans 4 ou 5 ans je serai réputé vieux. Ces sortes de fonctionnaires sont regardées de bien haut par les jeunes collègues. Le public y voit des incapables qui n'ont pu arriver à rien». De plus, rien ne semble le retenir à l'école de la rue de Marseille : «Je me demande pourquoi je resterais dans une école où j'ai toujours la classe la plus pénible et la plus nombreuse» (55 à 60 élèves).

Émile Meyer termine sa missive par une formule qui donne la mesure et de son désarroi et de sa détermination :

«Je ne désespère pas encore d'arriver à la direction d'une école. Ne réussissant pas, je serais réduit soit à mendier en France, soit à me faire naturaliser allemand».

Que va donc faire l'inspecteur Roux à la lecture de ce document, qui vient s'ajouter au rapport qu'il a demandé à l'enseignant alsacien sur sa vie durant les événements de Reichshoffen⁹ ? Dès le 15 mars il rédige une note confidentielle à l'intention du directeur de l'enseignement primaire. Il en a conservé un brouillon, rapidement griffonné et raturé, mais très intéressant tant par le choix des termes que par les recti-

⁶ Dans une lettre du 14 mars 1895 il souligne qu'à Solesmes, il a «toujours souffert de l'hostilité sourde du curé. Il aurait voulu se mêler de la direction de la maison pour laquelle, dit-il, je ne lui reconnais aucune compétence».

⁷ Le traitement proposé était de 1 400 ou 1 600 F de fixe, plus 1 000 F pour un cours de français et d'anglais.

⁸ «En résumé, j'ai 38 ans et ½ d'exercice dont 17 comme directeur ; 23 ans ½ dans les écoles publiques dont 13 soumis à la retenue en vue de la retraite».

⁹ Ce document est étudié *infra* en deuxième partie.

fications même qu'il y apporte. Il cherche d'abord à calmer l'ardeur de la réaction des autorités à la fameuse requête en évoquant les mérites d'Émile Meyer :

«Je crois devoir appeler l'attention de M. le Directeur sur les sentiments exprimés par M. Meyer à la fin de sa lettre à M. le Président de la République. J'en suis à la fois surpris et peiné car M. Meyer a fait preuve de dévouement comme ambulancier après la bataille de Reichshoffen et en 1871, il a opté volontairement, malgré de belles promesses d'un inspecteur allemand, pour la nationalité française».

Puis, il cherche à expliquer cette attitude que lui-même déplore :

«Je ne puis attribuer un écart aussi regrettable, qu'à l'état d'esprit dans lequel se trouve en ce moment Monsieur Meyer, tout entier dominé par le mécontentement qu'il éprouve de n'avoir pas obtenu satisfaction».

Mais on observe en déchiffrant minutieusement, qu'à l'origine Jean Roux avait écrit «tout déséquilibré par le mécontentement». D'autre part, il avait ajouté à la dernière phrase du texte à propos de la «satisfaction» la relative «qu'il désire trop ardemment». À l'évidence, le rédacteur de ce petit texte confidentiel veut éviter tout ce qui dans le style pourrait apporter une note de défaveur à l'égard du malheureux requérant. On peut alors se demander si l'inspecteur primaire va être aussi prudent et mesuré dans son rapport.

Le dossier ne comporte pas le rapport dressé par Jean Roux, mais on en connaît le contenu et la date par une réponse qu'il adresse à sa hiérarchie le 22 décembre 1895 (fig. 2). Il y énonce en parfaite clarté, les conclusions qu'il maintient sur la question de la retraite : «M. Meyer compte 39 ans de services mais 26 années ont été consacrées à l'enseignement congréganiste». En revanche, il ajoute : «On pourrait, et ce serait justice, lui accorder la promotion à la première classe pour laquelle je l'ai proposé». Son avis est néanmoins implacable : «[...] Mais, il ne me semble pas possible de lui confier une direction. M. Meyer aura 58 ans le 17 avril prochain».

Émile Meyer est effectivement promu à la première classe le premier janvier 1897 avec un traitement de 3000 F. Mais il n'a manifestement pas renoncé à réclamer une direction d'école et la validation pour sa retraite de toutes ses années d'activité. Le 10 mars 1898, Jean Roux adresse en effet un nouveau rapport (fig. 3) qui figure dans le dossier administratif de l'instituteur¹⁰ ; mais après avoir rappelé les circonstances, il donne une appréciation qui ne laisse aucun doute sur sa conclusion :

«Je constate volontiers que M. Meyer est un instituteur capable, expérimenté et encore énergique malgré son âge. Il s'acquitte de sa tâche avec dévouement et non sans succès, mais c'est un désillusionné : il est très étonné et très mécontent qu'on ne lui ait pas encore confié une direction d'école. Il se croit toujours sacrifié, malgré toute la bienveillance qu'on lui a témoignée».

¹⁰ Ce rapport répond à une nouvelle lettre d'Émile Meyer, où il se plaint amèrement que «depuis quatre ans, il demande en vain une direction d'école qu'il croit mériter par la durée et la valeur de ses services ainsi que par sa qualité d'ancien instituteur alsacien, ayant opté pour la nationalité française».

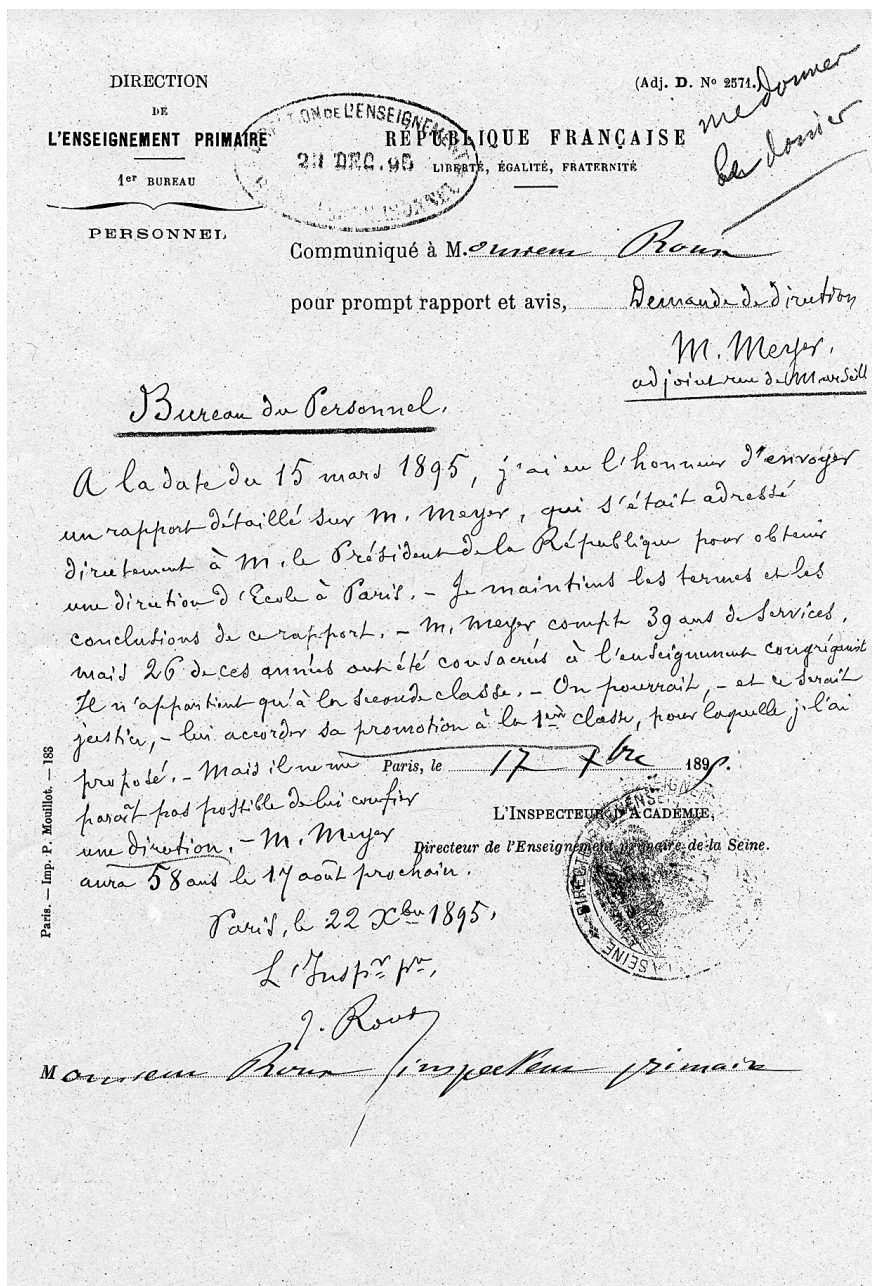


Figure 2 – Réponse de Jean Roux au communiqué de la direction de l'enseignement primaire

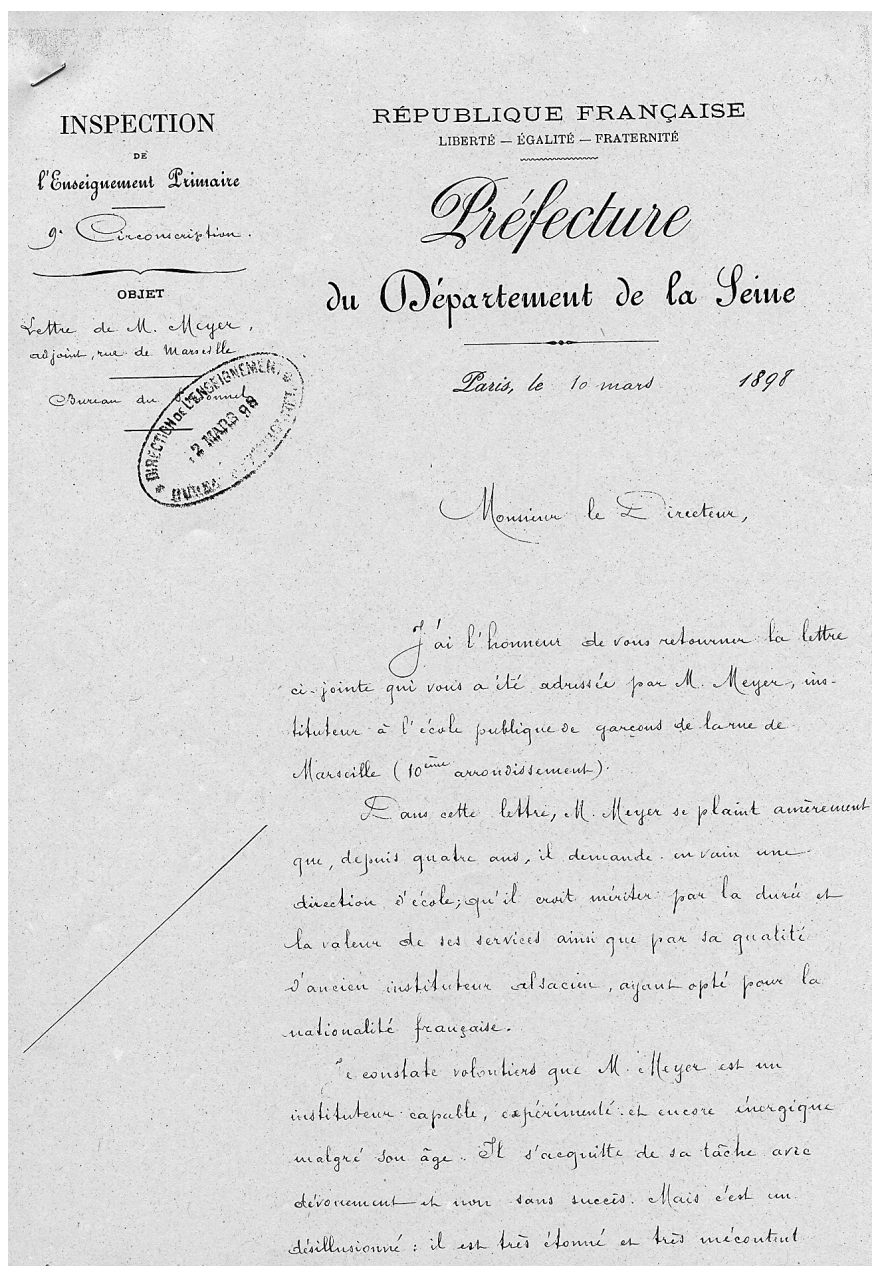


Figure 3 – Rapport de Jean Roux

L'auteur du rapport rappelle la répartition incontestable des années de service du requérant¹¹ mais *in fine* on sent poindre l'agacement de Jean Roux :

«M. Meyer appartient à la 1^{re} classe depuis le 1^{er} janvier 1897 ; il y est donc arrivé en moins de 14 ans et il est, ce me semble, bien mal fondé à se plaindre. Nombreux sont à Paris les adjoints qui ont plus de titres que M. Meyer à la direction d'une école».

Viennent enfin les deux phrases assassines d'un jugement sans appel :

«Ce maître est d'ailleurs âgé de 60 ans, et son caractère un peu difficile en ferait un directeur bien gênant. Il n'y a donc aucune suite à donner à la réclamation de M. Meyer».

Apparemment, Jean Roux n'a pas été suivi dans ses conclusions. Aucune décision n'a été prise et Émile Meyer ne se résigne pas. Par une nouvelle requête qu'il envoie le 24 mars 1898 au directeur départemental de l'Enseignement, il souligne que Jean Roux, au cours d'une récente inspection, aurait affirmé, s'adressant au directeur de l'école : «Je tiens à déclarer à Monsieur Meyer, en votre présence, que sa classe est en très bon état¹²». L'inspecteur primaire prend le soin, on le remarquera, de faire ce compliment devant témoin. Mais la réplique désabusée de l'instituteur montre qu'il n'y croit plus : «Je suis habitué à ces conclusions. À mes débuts on disait : Il arrivera. Plus tard on a dit : C'est bien et même c'est très bien». Il attend autre chose : «Je lui ai fait entendre aussi qu'une petite assurance qu'on songe à me tirer de ma malheureuse situation me serait plus agréable que ces vains compliments». Une remarque peu explicite faite par l'inspecteur «dans le courant de l'entretien» renforce ces doutes : «Vous êtes venu un peu tard à Paris»...

La requête de l'Alsacien devient alors une douloureuse supplique pour obtenir une décision définitive, quelle qu'elle soit, car il ne supporte plus le doute :

«Longtemps, j'ai cru qu'il n'était pas possible qu'on m'abandonnât à mon sort, mais voilà 5 ans que je sollicite et mes supplications n'obtiennent aucune réponse».

On imagine quelles ont pu être les souffrances de cet homme durant les dix dernières années de sa carrière qui ne s'achève qu'en 1908. Il n'a pas perdu son esprit combatif et en juillet 1902, s'étant vu refuser une indemnité spéciale de 300 F, il avait envoyé une réclamation pensant qu'on n'avait pas tenu compte de ses années de fonctions en Alsace de 1861 à 1871. La réponse très administrative du chef de bureau de l'inspection académique lui revient : rien n'a été omis mais le total des points requis n'était pas atteint.

Enfin, le dossier d'Émile Meyer comporte encore un bulletin d'inspection du 29 février 1908 à l'école de la rue de Marseille qu'il n'a pas quittée. L'inspecteur

¹¹ «Il est vrai que Monsieur Meyer compte 42 ans de services, qu'il a été directeur d'école primaire et d'école primaire supérieure en Alsace ; mais alors il était congréganiste. Il n'est entré dans l'enseignement public laïque qu'en 1882 et à Paris en 1883».

¹² Il a une classe de cours élémentaire, première année, qui compte 44 élèves inscrits et 37 présents.

primaire M. Belot, successeur de Jean Roux mentionne cette dernière observation qui donne toute la mesure du drame de cette fin de carrière.

«Monsieur Meyer, qui a près de 70 ans, est en instance de retraite. Il doit quitter brusquement à la fin d'Avril après 49 ans de services tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé. Il annonce sa résolution de se consacrer jusqu'au dernier jour à sa tâche professionnelle, et je suis persuadé qu'il tiendra parole consciencieusement».

Les horreurs de la guerre

À la demande de l'inspecteur primaire Jean Roux en quête de renseignements pour se forger une juste opinion, Émile Meyer lui adresse ce qu'il appelle modestement «quelques détails sur sa vie lors de la bataille de Reichshoffen». En réalité sa réponse de quatre pages soigneusement manuscrites (fig. 5) constitue un extraordinaire témoignage sur ce tragique épisode de la guerre de 1870 resté célèbre par une charge des cuirassiers français aussi héroïque que vaine. On est frappé par la vivacité de ses souvenirs vieux de quinze ans. Logique, chronologique, montrant l'essentiel, son récit se déroule en termes sobres, précis et très évocateurs, le tout dans une syntaxe irréprochable. Pour n'en trahir ni la forme, ni l'esprit il convient donc ici d'en citer simplement les plus larges extraits avec quelques brefs commentaires.

Décor et acteurs

Émile Meyer commence par planter le décor des scènes qu'il va décrire, et présenter les personnes qui vont en être les acteurs et les témoins.

«Quelques jours avant la bataille, les régiments d'Afrique ont amené des fiévreux. Le Maire (Comte de Leusse, alors député) a fait fermer les classes et l'on m'a envoyé 24 lits pour ces malades. J'étais devenu infirmier avec mes collaborateurs. À certaines heures de la journée, j'étais appelé à la mairie qui faisait fonction d'intendance pour écrire des bons à vivres». En fait toute la ville avait été mise sur le pied de guerre : «l'église, l'école des filles, les 7 salons du rez-de-chaussée du château étaient aussi devenus ambulances. J'étais aidé par mes collègues, quelques infirmiers militaires, quelques soldats non blessés qui s'étaient égarés au bois, les ordonnances des officiers, et souvent par des personnes de la ville. Il y avait aussi des blessés dans les maisons particulières».

L'horrible et interminable journée du 6 août 1870

«Le 6 août, entre 8 et 9 heures du matin, arrivaient les premiers blessés. La Mairie a commandé, à la hâte des matelas et des paillasses pour ces malheureux. Les cacolets¹³,

¹³ Le cacolet est un siège léger, à dossier, de chaque côté d'un bât spécial sur les mulets pour transporter les voyageurs ou les blessés.

les voitures d'ambulance se suivaient toute la matinée. Ces blessés avaient été pansés au champ de bataille, on pouvait les manier, les coucher et leur donner à boire. À midi les quatre salles de classes pouvaient être considérées comme remplies. Vers deux heures, le maire est venu voir mon hôpital. Lorsqu'il voulut partir nous vîmes arriver au bout de la rue une terrible cohue : soldats de différentes armes, cacolets, voitures d'ambulances, affûts de canon, voitures de cantiniers, chevaux sans cavaliers. Tout courait pêle-mêle. C'était la débâcle».

Des initiatives sont prises pour faire face à cette situation. Ainsi,

«une des femmes qui s'étaient réfugiées à l'école, a cherché la housse rouge de son canapé ; on l'a coupée en bandes et sur mes indications, avec des nappes, on a confectionné des drapeaux à la croix de Genève et des brassards». L'arrivée des malheureuses victimes s'intensifie car «les drapeaux appelaient les blessés. Ils venaient sur des chevaux, sur des véhicules de toute sorte, les uns étaient apportés par des camarades, d'autres marchaient encore mus par la fièvre précédant la mort».

Émile Meyer décrit alors certaines scènes restées gravées à jamais dans sa mémoire.

«Je vois toujours encore un officier se précipitant dans la maison : vite, un chirurgien, vous me tiendrez le bras, me dit-il. Il avait une balle dans la mâchoire inférieure. Un médecin l'a extraite, je tenais les mains. Il a accepté un verre de vin, a enfourché le premier cheval venu et est parti. Pendant cette opération, il est arrivé un cuirassier ; sa mâchoire inférieure était fracassée et pendait sur la cuirasse, les caillots de sang descendaient tout le long du corps. C'était horrible, je suis tombé faible. Il est mort dans la nuit».

Au fil des heures la situation était devenue critique.

«Les malheureux continuaient à s'entasser dans la maison. Je faisais demander de la paille, on m'en apportait. Ils s'étendaient comme ils pouvaient». Là encore Émile Meyer évoque un souvenir particulièrement douloureux : «Alors s'est présenté un pauvre fantassin : je lui dis «mon ami, si vous vous adressiez ailleurs, il n'y a plus de place». Passant à côté de moi, il murmura : «Venez-là» et il s'assit sur un degré de l'escalier. Quand je l'eus débarrassé de ses armes il me dit : «j'ai soif». Je cours lui chercher un bol de vin et d'eau. Quand je revins, il était mort. Une balle lui avait traversé la poitrine». Le bilan que dresse notre malheureux infirmier est éloquent : «Au soir, quand je comptais ces malheureux, il y en avait 381, sur environ 200 m carrés de planchers. Tout notre logement était pris. Avec nos 6 lits j'en avais fait 12».

Que se passait-il à l'extérieur de l'école ?

«Après le passage des Français, Reichshoffen était lugubre. Les portes et les volets étaient clos et les rues absolument désertes. Tout autour le canon tonnait et les obus sifflaient par-dessus les toits». Émile Meyer dut néanmoins sortir car «vers le soir, il fallut songer à la nourriture de tout ce monde. Les provisions des fournisseurs avaient été épuisées par l'armée et le trésor n'avait pas payé les bouchers. Je me suis rendu au château. Le maire était déjà gardé à vue par les Prussiens. Il m'a donné un mot pour le gérant de sa ferme. On a conduit une vache à l'abattoir : une heure après nous avions de la viande.

On a fait du bouillon chez nous. J'ai porté de la viande à des voisines. Toutes les ménagères du quartier que j'ai pu trouver firent du bouillon à grand feu». Tous couraient de grands dangers car «pendant ces allées et venues, les Uhlans étaient entrés dans la petite ville. Au galop, ils parcouraient les rues et les ruelles, tirant du pistolet, et même, dit-il, «les escouades ont passé plusieurs fois devant moi mais, à la vue de mon brassard ils ont contenu leur course» et d'ajouter «ils ont cependant massacré un turco qui se promenait dans la rue».

Émile Meyer semble bien ne pas avoir une grande sympathie pour ces «turcos». Méfiant il les avait «casés seuls dans une salle» mais ils avaient été à l'origine d'incidents qui auraient pu être très graves. Déjà dans l'après-midi, ils lui avaient demandé du tabac et malgré le danger, il avait couru au débit où, contre un bon, on lui en avait «délivré deux paniers pleins». Mais le soir, les choses auraient pu très mal tourner. Alors que les Uhlans passaient dans la rue, quelques-uns de ces «diables de turcos se précipitèrent sur leurs fusils pour leur tirer dessus par les fenêtres». Émile Meyer qui se trouvait heureusement dans la salle, est intervenu immédiatement : «je les ai repoussés, j'ai appelé au secours et on a emporté les armes au bûcher».

Enfin,

«vers dix heures du soir plusieurs médecins et quelques officiers de l'intendance se trouvaient dans la maison. Tous ensemble nous sommes allés manger de la viande bouillie au grenier, sur les tables de classe remisées là-haut. C'est à ce repas qu'un officier de l'Intendance m'a dit : Au moins vous allez appartenir à une grande nation ! J'ai répliqué vivement, il n'a plus reparu».

Cruelle formule provocatrice au soir d'une bataille perdue et annonciatrice du destin prévisible des provinces d'Alsace-Lorraine ! On comprend qu'elle ait provoqué une réaction indignée du narrateur...

Des lendemains douloureux

«Le lendemain et les jours suivants, j'ai assisté les médecins qui coupaient des bras et des pieds, qui recousaient des ventres. En trois semaines j'ai été couché une seule fois dans un lit. Je n'avais ni faim, ni sommeil. À mesure que les malades devenaient transportables, on les a évacués sur l'Allemagne. Quand le calme est revenu, j'ai attrapé la variole. Au mois de Novembre les blessés qui restaient ont été transportés à la salle d'asile et nous avons repris nos classes».

C'est à ce moment que se situe la visite de l'inspecteur allemand dans la classe d'Émile Meyer, qui l'avait, dans son rapport élogieux qualifiée de «classe modèle».

L'ensemble de ce récit met bien en lumière les qualités dont cet alsacien a fait preuve : un remarquable sens des responsabilités et de l'organisation dans une situation d'urgence. Il a véritablement pris la direction des opérations à la tête de ce qu'il appelle lui-même «ses» collaborateurs, dans «son» hôpital. Ignorant la peur il a pris des initiatives courageuses. Il ne cache pas ses sentiments, ses émotions. Tout cela fait-il de lui un héros ?

À cette question, Émile Meyer avait tenu à apporter une réponse très nette et très émouvante dès l'introduction de son récit. :

«Il n'y a rien d'extraordinaire : j'étais là, j'ai fait que j'ai cru devoir faire. Je n'ai rien recherché, je n'ai rien évité, je me suis conformé aux circonstances».

Un tel document n'a pu qu'émouvoir l'inspecteur primaire. Jean Roux était connu pour ses qualités de cœur et d'esprit. La lecture de l'énorme correspondance adressée à sa famille lors de son décès en est un vibrant témoignage¹⁴. À l'évidence le cas d'Émile Meyer a interpellé sa conscience au point d'avoir gardé le dossier chez lui pour l'étudier plus sereinement, et de l'avoir conservé parmi ses papiers personnels. Il a tenu à réunir le maximum de renseignements avant de donner l'avis exigé par sa hiérarchie. Manifestement il est touché par la situation tragique de cet enseignant alsacien consciencieux, courageux et patriote, mais écœuré par l'ingratitude d'une France à laquelle il a sacrifié sa carrière. Néanmoins en même temps, en fonctionnaire consciencieux, il a dû prendre suffisamment de recul pour se ranger derrière les implacables arguments administratifs.

Christiane PLESSIX-BUISSET
professeur émérite à l'Université de Rennes 1

¹⁴ Rappelons que Jean Roux meurt à Paris le 4 novembre 1899 à l'âge de 52 ans. Il est enterré à Auxerre dans cette Bourgogne dont il était originaire et à laquelle il était toujours resté attaché.